

## Des mots pour l'histoire

Notes sur le vif d'une transition (Tunis, janvier-novembre 2011)

Kmar Bendana

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/elh/284>

DOI : [10.4000/elh.284](https://doi.org/10.4000/elh.284)

ISSN : 2492-7457

### Éditeur

CNRS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 15 mai 2013

Pagination : 17-24

ISBN : 978-2-35698-058-8

ISSN : 1967-7499

### Référence électronique

Kmar Bendana, « Des mots pour l'histoire », *Écrire l'histoire* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 15 mai 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/elh/284> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/elh.284>

---

# Des mots pour l'histoire

## Notes sur le vif d'une transition (Tunis, janvier-novembre 2011)<sup>1</sup>

*RÉVOLUTION* ET *TRANSITION*: ces mots bercent notre présent depuis le 14 janvier 2011. Ils sont entrés dans notre vocabulaire quotidien, dans le langage politique et médiatique comme dans nos conversations. En arabe et en français, parlés et écrits, avec ou sans majuscules, ils se sont intégrés au réel en train de se faire. Dans la vie publique comme dans la sphère privée, ces termes mêlent l'expérience de choses nouvelles avec la manière vite consacrée de les formuler. Nous balançons entre la découverte de situations inédites et l'obligation de les nommer. Nous entrons dans l'expérience de choses (in)connues au moyen des mots et cette expérience engage à trouver les moyens de formuler cet inconnu <sup>2</sup>. Il ne s'agit pas seulement d'un exercice intellectuel. Tout le monde

passé des mots à la réalité et vice versa, oscille entre l'un et l'autre. Des épreuves douloureuses, inédites, nous ont imposé d'urgence l'usage de mots pour les désigner. Comme un nouveau-né s'essayant à plusieurs apprentissages, on utilise et on réutilise des termes empruntés tout en découvrant la réalité dont ils accouchent.

Comment lire le présent à travers l'histoire proche? Quelle part d'histoire révèle-t-il? Le temps des historiens n'est pas celui des acteurs. Chacun peut imaginer la confusion qui règne en Tunisie et les difficultés que cela engendre. Comment rendre compte à chaud d'une phase politique aussi particulière? Comment saisir ce qui peut émerger de la multitude des situations vécues? Notre quotidien est submergé d'informations et

Kmar Bendana, université de La Manouba, ISHMN – Institut supérieur d'histoire du mouvement national.

1. Cette version doit beaucoup à la relecture attentive d'Alain Messaoudi et à ses remarques avisées.
2. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé d'intituler la conférence à l'origine de ce texte, prononcée le 3 novembre 2011 à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, *La Transition en Tunisie, les mots et la chose*. Elle s'inscrivait dans le cycle « Vent de liberté? Histoire et présent en Afrique du Nord ».

d'anecdotes. L'empathie qu'on exige du chercheur est contaminée d'émotion. Comment dépasser les effets aveuglants ou déformants de ma perception immédiate? Mon réflexe consiste à repérer la part d'histoire lisible dans l'enchaînement des événements actuels. Sans croire à une linéarité quelconque et sans revenir sur l'imprévisibilité de l'événement, on peut essayer de détecter *a posteriori* la dose de passé qui affleure dans le présent, se demander quelles sont les formes historiques que contient l'actualité en cours. Pour cela, je m'aiderai des slogans entendus lors des journées révolutionnaires.

**« Dégage! »**

### **Libération de la parole et rempart du droit**

Bien que les réseaux sociaux aient fissuré depuis quelque temps la forteresse de la censure, il a fallu attendre la journée du 14 janvier 2011 pour assister à une libération générale de la parole. Elle a donné au cri « Dégage! » un pouvoir quasi magique : la parole a été suivie d'effet. Mais le choc de l'annonce du départ de Ben Ali n'a pas tué la peur; il fallait du temps pour y croire. La voix de l'avocat Abdennaceur Aouini arpentant l'avenue Bourguiba déserte et criant la liberté du peuple tunisien dans la nuit, enregistrée sur une vidéo et

diffusée sur les ondes de la radio et à la télévision, a sorti le peuple tunisien de sa léthargie en l'assurant qu'une page était tournée. L'histoire retiendra-t-elle l'émotion qu'elle a suscitée <sup>3</sup>? Il est au moins établi que les médias ont annoncé vers 17 h 50 le départ de l'avion présidentiel vers l'Arabie saoudite.

De nombreux récits et images témoignent du chaos qui a régné au cours de la nuit du 14 au 15 janvier. Alors même que les parents les plus proches du couple présidentiel fuyaient le pays et qu'on assistait à des arrestations et à un déferlement de criminalité, les plateaux télévisés d'Al Jazeera présentaient en soirée un débat juridique sur les articles de la Constitution qui prévalaient dans la situation actuelle. Le juriste Sadok Belaïd contestait la validité de l'article 56 en situation de vacance du pouvoir. À partir du 15 janvier, alors que la parole contestataire ne cesse pas, l'article 57 fait force de loi, en attendant la suspension de la Constitution <sup>4</sup>. Le recours au droit et à ses usages comme rempart contre l'imprévu est l'une des caractéristiques de cette transition.

Alors qu'il était difficile de rapprocher ces journées de janvier d'une expérience déjà advenue dans l'histoire, de nombreux Tunisiens les comparent aujourd'hui avec l'indépendance, proclamée le 20 mars 1956. Chaque changement de régime

3. <<http://www.youtube.com/watch?v=TNzC4O1Qh1c>>, 2 févr. 2011, cons. 10 févr. 2013.

4. Alors que l'article 56 considère que, en cas d'empêchement, le président de la République peut déléguer la plupart de ses attributions au Premier ministre, selon l'article 57 le décès, la démission ou un « empêchement absolu » du président doivent inviter le Conseil constitutionnel à constater la vacance. C'est alors le président de la Chambre des députés qui est temporairement investi de la plupart des fonctions du président.

s'est en effet soucié de légalité : Bourguiba, Premier ministre de Lamine Bey, proclame la république le 25 juillet 1957 par décret de la Constituante. Ben Ali opère son coup d'État du 7 novembre 1987 en se fondant sur une attestation médicale concluant que Bourguiba était dans l'incapacité de gouverner. Mais le légalisme des deux ruptures précédentes n'a pas empêché le maintien d'un régime autoritaire.

L'enchaînement des deux gouvernements provisoires dirigés par Mohamed Ghannouchi, Premier ministre de Ben Ali, n'a pas duré sept semaines. Béji Caïd Essebsi, un ancien ministre de Bourguiba, prend la tête du gouvernement en février 2011. Que signifie ce retour d'un homme âgé qui a quitté la scène politique en 1991 ? Faut-il voir dans cette figure bourguibienne comme dans le choix d'élire une nouvelle assemblée constituante des échos de 1956-1957 en 2011 ?

### « Le peuple veut abattre le régime »

(*al-Cha'ab yurîd isqât al-nidhâm*)

Le sentiment de puissance induit par la conjonction inouïe entre le « Dégage ! » et son actualisation immédiate a impulsé un second slogan, en arabe littéral cette fois : *al-Cha'ab yurîd isqât al-nidhâm*. Il a fait à son tour preuve d'efficacité : le 9 mars 2011, le RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique), parti dominant les structures de l'État, est dissous. Cette victoire populaire est-elle à même de contenir l'attente démesurée que ce sentiment contient ? « Le peuple veut » : la formule peut-elle conserver son caractère magique à l'infini ? Comment faire

chuter un régime dont les symboles, les hommes, les pratiques sont devenus insupportables ? Dans la colère, on s'en est pris à des bâtiments publics, on a poursuivi les bénéficiaires d'hier, attaqué les signes de subordination au pouvoir. Après quelques semaines, ces actions se sont raréfiées, sans cesser pour autant tout à fait. Les mauvais souvenirs du long règne d'un État providence de façade demeurent vifs.

Les crises au sein du ministère de l'Intérieur, dans le domaine de l'Information et de la Justice se sont succédées. Chacune d'elles a mis à l'épreuve un secteur de l'État faussement unifié et atteint de fait par la corruption. Les slogans et les dénonciations, les *sit-in* et les grèves se sont heurtés à la force d'inertie de la machine administrative. Les oubliés du système, les régions et les groupes sociaux restés à la marge s'en sont pris à un édifice dont la fragilité se révélait soudain. Il a fallu du temps pour reprendre la main. La force incantatoire de la formule « Le peuple veut » peut-elle modifier les logiques politiques d'un appareil hypercentralisé ? Parviendra-t-elle à disloquer une administration qui s'est forgée autonomie et efficacité à l'ombre du parti-État ?

Les convulsions de ces dix mois de transition montrent l'impréparation des politiques, surpris par la désagrégation d'un échiquier factice. Le régime de Ben Ali avait reconnu sept partis d'opposition pour donner l'illusion d'une possible concertation tout en renforçant le monopole du RCD, seul parti effectivement au pouvoir. Alors que les 10 000 associations reconnues avant le 14 janvier, pour la plu-

part fictives, ont disparu ou se sont muées en plus de 300 nouvelles associations, on a vu jaillir en neuf mois 116 partis, sans compter tous ceux qui n'ont pas obtenu le visa les autorisant<sup>5</sup>. Il y a désormais plus de 180 titres de journaux et de magazines en vente. Aux 5 chaînes de télévision et aux 14 radios s'ajoutent de nouveaux projets en quête d'agrément. Cette explosion médiatico-politique déconcerte l'État autant que la société: la masse des informations rend leur tri – et leur contrôle – difficile.

**« La Révolution nous a unis, les partis nous ont divisés »**

*(Jam'itna al-Thawra wa farraqatnâ al-Ahzâb)*

Après le 14 janvier, le téléspectateur tunisien s'est réconcilié avec les chaînes tunisiennes, qui se mettaient enfin à parler du pays. La suprématie de la chaîne qatarie Al Jazeera, très influente depuis la guerre du Golfe, s'est atténuée. Mais l'opacité du langage des commentateurs, leur manque de professionnalisme et la répétition des mêmes slogans (transparence, dignité, peuple) sans analyse des discours ni explication des choix gouvernementaux ont déçu. Au bout de quelques semaines, on a vu poindre une nostalgie des premiers jours de la révolution et de l'esprit de solidarité qui avait alors régné. Les Tunisiens, tout en affirmant leur qualité de citoyen, ont pris conscience de la difficulté de mettre en pratique des mots dont le sens varie: « égalité », « citoyenneté », « droit », « majorité »,

5. Un nouveau décret-loi, promulgué au début de novembre 2011, a allégé les procédures administratives exigées pour la création de partis politiques.

« opposition », « cohabitation », « alternance »...

La mise en place des libertés politiques ne pouvait pas s'arrêter à une première série de changements institutionnels. Les difficultés ont commencé à apparaître. Une fois la fausse unanimité du parti-État battue en brèche, tout restait à faire pour construire une nouvelle vie politique. Les mots se heurtent à la réalité des choses. Car la société tunisienne – où un sentiment de fierté nationale, cultivé et instrumentalisé par le précédent régime, reste fort – n'est pas égalitaire. L'affirmation de l'individualisme et de l'intérêt privé qui ont accompagné la modernisation du pays, en favorisant l'esprit d'initiative de ses entrepreneurs, a largement contribué à construire l'image avenante d'un peuple dynamique et d'une nation émergente. La liesse de la révolution, qui a triomphé des peurs individuelles et remembré le sentiment national, a redonné un sens à cette appartenance. Juste après les élections, Rached Ghannouchi, leader du parti Ennahdha (« Renaissance »), s'est ainsi affiché avec le drapeau tunisien autour du cou. De la part d'un représentant de l'islamisme politique, ce geste d'appropriation symbolique du nationalisme tunisien avait valeur de message de rassemblement. Dire « Les partis nous ont divisés », n'est-ce pas laisser planer le spectre de la discorde (*al-fitna*) et exprimer la force d'un modèle politique unanimiste peu favorable au développement d'un système pluraliste?

## « En-vie de démocratie » et premiers trébuchements <sup>6</sup>

Un des paris réussis de cette phase transitoire est d'avoir imposé la création d'une Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) pour préparer celles de la Constituante. Malgré les difficultés, les 4 627 bureaux de vote (plus ou moins libres, plus ou moins indépendants, on sait aujourd'hui qu'il y a eu des jeux d'influence) ont attiré du monde. La journée du 23 octobre s'est déroulée dans un calme remarqué. Mais seulement 3 700 000 des 7 500 000 électeurs ont participé au vote <sup>7</sup>. Une moitié du pays semble ne pas avoir cru en la puissance émancipatrice des élections (ou être restée liée par la peur), attendant qu'une force incontestable jaillisse des 11 686 candidats enregistrés sur les 1 517 listes (soit 828 listes de partis, 655 listes indépendantes et 34 listes de coalitions <sup>8</sup>).

Même si les lectures de la grille électorale restent insuffisantes pour l'historien, les résultats des élections, difficiles à déchiffrer, sont porteurs de sens. Le taux d'abstention (51 %) est proche des ratios des

pays démocratiques. On a pu comparer la victoire du parti islamiste Ennahdha (89 sièges) au succès des partis chrétiens conservateurs en Europe. Les leaders des trois partis arrivés en tête des élections sont des opposants notoires à Ben Ali: deux héros revenus d'exil (Rached Ghannouchi vivait à Londres et Moncef Marzouki à Paris) et un opposant autorisé sur place (Mustapha Ben Jaâfar). Reste la surprise du succès d'Al Aridha A-cha'biyya (« Pétition populaire »), un parti dirigé par Hechmi Hamdi, propriétaire d'Al Moustaquilla (« L'Indépendante »), une chaîne de télévision émettant à Londres <sup>9</sup>.

## « Un régime trop autoritaire pour une société éveillée <sup>10</sup> »?

Le parti Ennahdha, malgré un travail de terrain que l'on dit organisé et efficace, a été distancé dans quelques circonscriptions comme Sidi Bouzid, symbole du déclenchement de la révolution et fief de Hechmi Hamdi, Mahdia, réputée pour sa bourgeoisie ancienne, ou Le Kef, connue pour le fort taux de scolarisation de sa population.

6. Je reprends ici une expression de Nadia Omrane dans « Fin de partie pour les enfants naturels de Bourguiba », *Alternatives citoyennes*, 28 oct. 2011, <<http://www.alternatives-citoyennes.sgdg.org/2011-10/281011-w.html>>, cons. 10 févr. 2013.
7. On a recensé 7 569 824 électeurs sur une population de 10 673 800 habitants. Selon les chiffres de l'Observatoire politique tunisien, 3,86 millions d'électeurs n'ont pas participé au vote.
8. Cf. <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Partis\\_politiques\\_tunisiens](http://fr.wikipedia.org/wiki/Partis_politiques_tunisiens)>; <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Assembl%C3%A9e\\_constituante\\_tunisienne\\_de\\_2011](http://fr.wikipedia.org/wiki/Assembl%C3%A9e_constituante_tunisienne_de_2011)>, cons. 10 févr. 2013.
9. Hechmi Hamdi a fait partie d'Ennahdha jusqu'en 1992 avant d'en devenir un adversaire déterminé. Certaines sources affirment que sa campagne aurait été financée par l'Arabie saoudite et aurait bénéficié de l'appui d'anciens dirigeants du RCD. Son parti obtient 26 sièges, mais voit plusieurs de ses élus invalidés et d'autres le quitter pour différentes formations politiques.
10. Je reprends ici la formule de Maurice Agulhon caractérisant la fin du Second Empire; Maurice Agulhon, *1848 ou l'apprentissage de la République*, Seuil (Points), 1973, p. 224.

La loi sur la parité, promulguée en avril 2011<sup>11</sup>, a permis l'élection de 58 femmes sur un total de 218 députés, soit 26 % des sièges<sup>12</sup>. Cette démarche volontaire corrige la composition très majoritairement masculine des gouvernements provisoires. La plupart des députées ont été élues sur des listes du parti Ennahdha (39 sur 89 députés); si elles ont très rarement été choisies comme têtes de liste, le parti a en effet généralement obtenu au moins deux sièges par circonscription<sup>13</sup>. Au-delà des effets immédiats de la loi électorale, le plafond de verre qui bloquait les carrières politiques des femmes a-t-il été brisé par les élections?

Après les premières semaines insurrectionnelles, les jeunes se sont éclipsés de la scène publique. Ils continuent de souffrir d'un très fort taux de chômage, y compris les diplômés. La transition a aussi été une reprise en main de la situation par les organismes de l'État et les soutiens du régime passé ont conservé leur ancrage politique et social, cantonnant la jeunesse à ses espaces de revendications passés. Sous le régime de Ben Ali, la littérature, l'expression artistique et l'usage d'Internet avaient constitué des foyers de

dissidence, notamment pour la jeunesse éduquée. Le Web avait fonctionné comme un organisateur collectif. Malgré la traque sophistiquée organisée par l'État, il a charrié une culture transversale, selon un processus qu'on pourrait comparer à la démocratisation de la communication postale dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Internet a permis en janvier 2011 la propagation de mots d'ordre révolutionnaires, rappelant le rôle du télégraphe en 1848, avec cette différence qu'une fois la censure détournée ou levée chaque internaute est à même de produire et de diffuser de l'information.

Le passage d'un régime autoritaire à une démocratie suppose la participation des plus jeunes. Les conditions en sont-elles réunies? La moyenne d'âge des dirigeants parle d'elle-même. Deux des jeunes blogueurs leaders de la contestation cybernétique enrôlés dans les institutions de la transition ont jeté l'éponge<sup>14</sup>, signe d'une inadaptation. La faible participation des jeunes aux élections et leur sous-représentation dans les listes électorales ne les empêchent pas de rester actifs dans la vie associative, dans la création plastique, musicale

11. Cette loi institue une obligation d'alternance homme/femme sur les listes des candidats aux élections.

12. Un des arguments du soutien international au régime de Ben Ali tenait à sa politique de promotion des femmes: elles constituaient 59 des 214 députés de la chambre élue en octobre 2009 (27,6 %). Mais il faut rappeler que l'activité de cette chambre n'était que de façade.

13. Respectivement têtes de liste pour le parti Ettakatol, à Zaghouan, et le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT), à Tunis, les avocates Bochra Bel Haj Hmida et Radhia Nasraoui, figures féministes de l'opposition à Ben Ali, n'ont pas été élues.

14. Slim Amamou, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports depuis janvier 2011, démissionne en mai; deux jours plus tard, Lina Ben Mhenni quitte l'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (Inric).

ou théâtrale<sup>15</sup>. La Toile transmet une certaine impertinence démocratique. En attendant un fonctionnement plus sain des médias, les réseaux sociaux aèrent la communication entre les Tunisiens, dénoncent les manœuvres politiciennes et inventent un humour branché sur l'actualité<sup>16</sup>.

### Campagne électorale et progression d'un discours religieux

La libération de la parole s'est accompagnée du retour d'un débat sur l'islam dans la vie sociale et politique, sous couvert d'un débat sur l'identité. Faut-il rapprocher le succès d'Ennahdha de l'engagement des catholiques de France et d'Italie en faveur de partis politiques confessionnels, et faut-il en attendre le processus de sécularisation équivalent? Pour comprendre ce phénomène, il est nécessaire de faire retour sur l'histoire longue de la Tunisie et sur le rôle de la religion dans l'espace politique. Car la période de transition correspond à une reconstruction du champ politique tunisien ou plus exactement à sa structuration après une longue période d'unanimisme, d'autoritarisme et d'étouffement des forces qui le sculptent en profondeur. Pour l'heure, les mots « liberté », « justice » et « droits de l'homme » sont réactivés alors qu'ils faisaient partie du vocabulaire



Tunis, panneau de la campagne électorale, octobre 2011  
Crédit : Amine Gharbi.

précédent; les catégories de *gauche* et de *droite* ont pris une signification nouvelle depuis l'élection de la Constituante. Répartis en fonction de leur appartenance dans l'hémicycle du Bardo – Ennahdha siégeant à droite, les indépendants à gauche –, les députés sont appelés à donner un contenu à ces étiquettes ou à éprouver ces assignations formelles.

La transition politique et médiatique est un temps où les mots autant que les choses sont simultanément mis à l'épreuve, par les acteurs et les chercheurs. Pour les médias, dont le rôle s'annonce fondamental au lendemain des élections, l'apprentissage de l'impartialité, sinon de la neutralité, est dur. Pour le moment, les journalistes se

15. La chanson *Enti Essout* incite par exemple la jeunesse à voter: <<http://www.youtube.com/watch?v=knnqohaQWA0>>, 30 sept. 2011, cons. 10 févr. 2013.

16. On peut donner deux exemples d'invention langagière au lendemain des élections: le premier joue sur la proximité entre Qatar et *qadar* (« destin »): *ilhaach-cha'abouyamanarada al hayet fa la budda an tastajiba Qatar* (« Si un jour le peuple veut la vie, Qatar doit exaucer ce vœu. »); le second ordonne d'entretenir son cerveau plutôt que sa barbe (*Rabi el mukh qbal al-lilya*).



permettent d'applaudir au cours des conférences de presse <sup>17</sup>; ils sont rarement capables d'opérer une vérification soigneuse des informations qu'ils diffusent ou de proposer des interprétations facilitant leur intelligibilité <sup>18</sup>. Le passage d'une langue de bois à une communication honnête ne se fait pas en quelques mois...

Je conclurai ce témoignage en soulignant combien les études en sciences humaines et sociales sur la Tunisie manquent. Or, la révolution a exacerbé le besoin d'études historiques pour mieux comprendre les rapports que le présent entretient avec des mémoires imbriquées, peu explorées, parfois faussement mises en avant pour ne pas dire instrumentalisées. L'histoire éclaire les mémoires et vice versa. Aussi est-il nécessaire de ne pas rester à la surface des faits politiques immédiats. La Tunisie a besoin d'une histoire moins idéologique, moins

partiale et moins partielle, scrupuleuse en même temps qu'en prise avec le réel et le vécu.

En écho au leitmotiv d'Alaa al-Aswany « la démocratie est la solution <sup>19</sup> », je dirais volontiers que « la transition est la solution ». Le processus qui s'est mis en route depuis le 14 janvier ne doit pas s'arrêter. Il faut garder une liberté de parole longtemps attendue, en espérant contribuer par là à une action sur le réel. Après comme avant les élections, continuons à parler, à discuter, à revendiquer, à débattre, à dénoncer, à éduquer, pour critiquer, penser, construire et vivre ensemble le présent et l'avenir. Et engageons-nous à ne plus laisser l'action politique aux mains de ceux qui voudraient en décider seuls, dans des bureaux fermés, au sein d'assemblées qui somnolent, devant des caméras pour sourds-muets, en échappant au contrôle de l'opinion et en refusant de lui rendre des comptes.

17. Les applaudissements des journalistes pendant la conférence de presse de l'Isie annonçant les résultats des élections ont choqué plus d'un téléspectateur.
18. Le caractère tendancieux d'un communiqué sur les résultats électoraux émanant d'un journaliste d'Al Wataniya, la chaîne télévisée nationale, a suscité une campagne sur Facebook appelant à le traduire devant la justice. La chaîne a finalement présenté ses excuses. Le dimanche 29 octobre, des internautes ont mis en cause la chaîne Al Jazeera, l'accusant d'avoir manifesté sa satisfaction devant les résultats des élections.
19. La formule punctue sa chronique hebdomadaire pour le quotidien égyptien *Al Masryalyaoum*.